

L'expérience esthétique

Dominique Chateau

2010

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

NOS expériences esthétiques concernent le vécu (faire une expérience) ou l'acquis (avoir de l'expérience) qui nous orientent, respectivement, vers la subjectivité et vers l'objectivité : d'un côté, les sentiments éprouvés singulièrement par un sujet, de l'autre, les prédispositions à tel ou tel goût qui déterminent culturellement ce sujet. Or, tandis que la subjectivité intime est limitée par toutes sortes de déterminations objectives qui peuvent être impliquées dans le vécu esthétique (l'objet considéré, les réactions des autres, les contextes, etc.), les prédispositions qui déterminent un sujet à adhérer à un goût déterminé ne peuvent fonctionner qu'en étant intériorisées. Dominique Chateau propose ici de considérer : premièrement, que le vécu d'une expérience esthétique comporte à titre d'aspect crucial un moment intuitif; deuxièmement, que l'expérience comme acquis esthétique relève d'une théorie de l'expertise.